

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2015/8-A/3
5 octobre 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROJET DE DÉVELOPPEMENT HAÏTI 200150

Projet d'appui au programme national de cantines scolaires

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	64 054 588	28 144 929	92 199 517
Transferts de type monétaire et coûts connexes	–	883 033	883 033
Développement et augmentation des capacités	844 000	832 900	1 676 900
Coût total pour le PAM	83 872 500	40 704 708	124 577 208

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. M. Barreto
Directeur régional
Amérique latine et Caraïbes
Courriel: miguel.barreto@wfp.org

Mme A. Diop-Faye
Directrice de pays
Courriel: adama.diop-faye@wfp.org

PROJET DE DÉCISION^{*}

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 40,7 millions de dollars É.-U. qui est proposée pour le projet de développement Haïti 200150 (WFP/EB.2/2015/8-A/3), ainsi que la prolongation du projet pour une durée de deux ans allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

^{*} Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. Cette huitième révision du projet de développement Haïti 200150, "Projet d'appui au programme national de cantines scolaires", a pour objet:
 - de prolonger l'opération de deux ans et de venir en aide à 489 000 écoliers chaque année scolaire;
 - de souligner l'importance de la nutrition en augmentant l'apport en micronutriments chez les enfants et en renforçant les activités complémentaires à dimension nutritionnelle;
 - de promouvoir la production vivrière locale en achetant des denrées produites localement et en développant l'alimentation scolaire utilisant la production locale;
 - de continuer à renforcer les capacités des autorités pour les aider à gérer elles-mêmes le programme de cantines scolaires.
2. La révision prévoit les augmentations suivantes:
 - distributions de produits alimentaires: 26 232 tonnes, pour un montant évalué à 13,7 millions de dollars plus des coûts associés de 14,4 millions de dollars;
 - transferts de type monétaire: 695 280 dollars plus 187 753 dollars de coûts associés;
 - fonds pour le développement et l'augmentation des capacités: 832 900 dollars;
 - coûts d'appui directs (CAD): 8,2 millions de dollars;
 - coûts d'appui indirects (CAI): 2,7 millions de dollars.

JUSTIFICATION

Résumé des activités en cours

3. Le projet de développement 200150 a été lancé en 2012 afin d'aider le Gouvernement à réaliser son objectif de mise en œuvre, d'ici à 2030, d'un programme d'alimentation scolaire durable, entièrement pris en charge par le pays et fondé principalement sur l'achat de produits locaux auprès des petits producteurs. L'opération soutient l'action menée par le Gouvernement pour garantir un enseignement de base à tous les enfants d'Haïti, en particulier aux filles. Elle vise à améliorer l'apport alimentaire et le régime alimentaire des élèves de l'enseignement primaire, à réduire la dénutrition et à rompre le cycle intergénérationnel de la faim – Objectif stratégique 4. Elle répond aussi au Défi Faim zéro et aux objectifs du développement durable.
4. Les activités menées dans le cadre du projet consistent notamment à:
 - fournir des repas chauds aux élèves de l'enseignement primaire dans neuf départements d'Haïti, en collaboration avec le Gouvernement et les partenaires coopérants;
 - appuyer les capacités nationales de gestion du programme de cantines scolaires, moyennant la formation et le développement d'autres capacités.
5. Les objectifs du projet sont les suivants: i) maintenir à l'école les élèves de l'enseignement primaire en vue d'améliorer leur niveau éducatif et nutritionnel; et ii) renforcer les capacités du Gouvernement en vue d'étendre durablement le Programme national de cantines scolaires (PNCS). Le projet vise aussi à garantir que les garçons et les filles bénéficient sur un pied d'égalité des repas scolaires.

6. La distribution de repas dans les écoles constituant une priorité du gouvernement, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle a renforcé au cours des deux dernières années son engagement en faveur des programmes de cantines scolaires, leur donnant ainsi une plus grande visibilité et un cadre officiel de mise en œuvre.
7. En même temps qu'il fournit un filet de protection sociale et nutritionnelle aux enfants d'âge scolaire, le programme soutient la stratégie nationale pour l'accès gratuit et universel à l'enseignement primaire en améliorant les taux de fréquentation scolaire. À la demande du Gouvernement, le PAM continuera pendant la période de prolongation du projet de cibler son programme sur les écoles publiques et de venir en aide aux enfants les plus pauvres, tout en collaborant avec les donateurs et les organisations internationales afin d'harmoniser les programmes de cantines scolaires dans l'ensemble du pays; à cet effet il fera le point sur les approches existantes, recherchera les pratiques optimales, analysera les facteurs de coût et étudiera les possibilités d'assurer la durabilité du programme, notamment grâce à l'achat de produits locaux.
8. Dans le cadre de son appui, le PAM pilote l'élaboration de la première politique nationale d'alimentation scolaire, en collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, le PNCS, la Banque mondiale, le Gouvernement canadien et d'autres parties prenantes. Cette politique établira le cadre d'un programme de repas scolaires durable, et définira notamment le rôle des différentes parties prenantes, en particulier du PNCS. La période de prolongation coïncide avec la phase de lancement de la politique.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA RÉÉVALUATION

9. Une évaluation de l'opération, réalisée en décembre 2014, a permis de constater que la priorité accordée par le projet de développement aux enfants des classes maternelles et primaires dans les écoles publiques était approprié. Pendant la période de prolongation de deux ans, le PAM viendra en aide à 489 000 enfants chaque année, ce qui représente 78 pour cent des élèves des écoles maternelles et des écoles primaires du secteur public. D'autres écoliers reçoivent une assistance de la Banque mondiale, du PNCS et d'organisations non gouvernementales (ONG).
10. La politique du PAM en matière d'alimentation scolaire (2013) est pertinente au regard du projet, puisqu'elle préconise de prendre en compte la nutrition dans les programmes de repas scolaires, d'établir des liens entre l'alimentation scolaire et l'agriculture locale, et de mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités.
11. Les enfants recevront des repas diversifiés et riches en micronutriments qui seront complétés par des interventions au titre de l'Enveloppe de services essentiels. En collaboration avec le Ministère de la santé, le PAM fournira à nouveau des micronutriments en poudre dans toutes les écoles ciblées du département de l'Ouest.
12. Dans la logique du soutien qu'il apporte au Ministère de l'agriculture, le PAM établira des liens entre l'alimentation scolaire et la production agricole locale. Aux termes d'un accord avec le Ministère, le riz destiné au programme de cantines scolaires sera acheté auprès des petits agriculteurs. Parallèlement au projet de développement, le PAM met en œuvre un projet d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans le département de Nippes au titre du fonds d'affectation 200267. Les enseignements tirés de ce projet pilote étayeront la démarche adoptée pour étendre les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale pendant la période de prolongation du projet de développement; il est prévu que 10 000 enfants en bénéficieront pendant l'année scolaire 2016/17. Au départ, le PAM fournira aux écoles 0,15 dollar par enfant et par jour pour couvrir les achats de légumes et de fruits destinés à compléter les rations sèches. À partir de l'année scolaire 2017/18, les

bénéficiaires du projet pilote seront entièrement couverts par le projet de développement, et le PAM fournira 0,52 dollar par enfant et par jour pour des repas diversifiés et nutritifs préparés à partir de produits locaux.

13. À partir de l'année scolaire 2016/17, les écoles bénéficieront de transferts monétaires trimestriels pour acheter des produits frais correspondant aux habitudes alimentaires locales et au calendrier agricole¹. Les comités scolaires décideront des produits à acheter auprès des associations de petits agriculteurs, qui les livreront directement aux écoles. Par le biais des ONG partenaires, le PAM appuiera les deux volets du processus, l'offre et la demande, et contribuera à sa viabilité en dispensant une formation aux membres des comités scolaires et des associations locales de petits producteurs afin de les aider à devenir autonomes.
14. Le PAM définira une stratégie de renforcement des capacités pour le programme de cantines scolaires, fondée sur les cinq piliers de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER): cadres d'action, capacité financière, capacité et coordination institutionnelles, conception et mise en œuvre, et participation des communautés. En août 2015, le PAM, le Gouvernement et les parties prenantes ont appliqué cette approche à l'alimentation scolaire, en vue d'identifier les lacunes en matière de capacités institutionnelles, d'éclairer la stratégie de renforcement des capacités et de fournir aux divers intervenants une feuille de route et une stratégie de transition pour les prochaines années.
15. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, le PAM collaborera avec toutes les parties prenantes pour que des activités complémentaires soient mises en place dans les domaines de l'éducation sanitaire et nutritionnelle, de l'eau et l'assainissement, de la protection de l'environnement et des jardins scolaires. Les partenariats stratégiques établis avec les ministères de l'agriculture, de l'éducation, des affaires sociales et de la santé favoriseront les synergies interministérielles qui permettront de renforcer le programme de cantines scolaires. Le PAM coopérera aussi avec les ONG afin d'établir un lien entre alphabétisation, enseignement de qualité et alimentation scolaire.
16. Le PAM s'appuiera sur le système de suivi et d'évaluation mis en place en 2014; il conduira des analyses comparatives sur la nutrition et le rapport coût-efficacité de différents modèles d'alimentation scolaire pendant l'année scolaire 2016/17; et, en concertation avec les partenaires coopérants, il examinera les dispositifs de mise en œuvre du programme de cantines scolaires, afin d'en assurer l'efficacité et l'efficacé, et de renforcer les capacités des autorités locales dans ce domaine. Des évaluations de référence et de fin de projet seront menées en collaboration avec les partenaires, en particulier avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle et le PNCS.
17. À travers son partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle et le PNCS, le PAM aidera le Gouvernement à établir des systèmes permettant de recueillir des données factuelles et d'évaluer la performance, le coût, la viabilité et la durabilité des modèles d'alimentation scolaire proposés dans la politique nationale correspondante.
18. La gestion durable des ressources naturelles, moyennant par exemple l'utilisation de fourneaux économes en énergie, sera renforcée. Afin d'améliorer la production agricole, des synergies seront recherchées entre les activités de création d'actifs menées au titre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200618 et les activités

¹ Des études de marché seront effectuées fin 2015 pour guider la mise en place des transferts monétaires et fixer le montant du transfert quotidien, qui est aujourd'hui de 0,15 dollar par enfant sur la base du coût moyen de l'assortiment alimentaire au niveau national.

d'alimentation scolaire. Le projet de développement contribue à l'égalité des sexes car il favorise l'accès à l'école des garçons et des filles, sans distinction; il continuera aussi de faciliter la participation des femmes et des communautés à la gestion du programme de cantines scolaires.

FINALITÉ DE LA PROLONGATION ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

19. La révision budgétaire proposée prévoit de prolonger le projet actuel jusqu'à la mise au point d'un plan stratégique de pays et jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) en 2018. Le soutien aux filets de sécurité et aux programmes de cantines scolaires nationaux sera intégré dans la stratégie d'assistance alimentaire du PAM en Haïti à partir de 2018. D'ici là, le PAM recherchera toutes les occasions de renforcer la complémentarité entre le présent projet de développement et l'IPSR 200618, qui s'achève en mars 2017, en particulier dans les zones géographiques très vulnérables ciblées par les deux opérations.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES		
Nombre actuel (annuel)		
Garçons	Filles	Total
241 000	248 000	489 000

20. Conformément au plan opérationnel convenu avec le Ministère de la santé et avec l'appui de l'Initiative micronutriments, les micronutriments en poudre seront réintroduits progressivement, à partir de l'année scolaire 2015/16 dans les écoles ciblées du département de l'Ouest. Le Gouvernement pourra suivre cette opération, mener une campagne d'information à ce sujet et évaluer l'utilisation des produits. D'autres départements ciblés par le projet de développement seront ajoutés à la zone d'intervention pendant l'année 2016/17. Le PAM étudiera la possibilité d'introduire des collations matinales produites localement et recensera les produits nutritifs susceptibles d'être intégrés à l'assortiment alimentaire.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE QUOTIDIENNE/TRANSFERT DE TYPE MONÉTAIRE RÉVISÉS (en grammes ou en dollars, par personne et par jour)		
	Alimentation scolaire	
Céréales	120	
Légumes secs	30	
Huile	10	
Sel	5	
Micronutriments en poudre	0,4	
Transfert de type monétaire (en dollars, par personne et par jour)	0,15*	
TOTAL	165,4	
Total kcal/jour	585	
% kcal d'origine protéique	14,2	
% kcal d'origine lipidique	18,7	
Nombre de jours d'alimentation par mois	Septembre	10
	Octobre – mai	18
	Juin	10

* Pendant l'année scolaire 2017/18, le montant du transfert monétaire passera à 0,52 dollar pour les 3 500 enfants ayant bénéficié du projet d'alimentation scolaire utilisant la production locale mis en place dans le département de Nippes.

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

21. Les modifications apportées aux besoins en produits alimentaires et en espèces sont indiqués dans le tableau 3 ci-dessous.

TABLEAU 3: BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR ACTIVITÉ				
Activité	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Produits alimentaires (en tonnes) – transferts de type monétaire (en dollars)		
		Besoins actuels	Augmentation/ diminution	Total révisé
Alimentation scolaire	Produits alimentaires	63 198	26 232	89 430
	Transferts de type monétaire	–	695 280	695 280

Évaluation des risques et préparation aux situations d'urgence

22. Les principaux risques qui pourraient avoir une incidence négative sur les opérations du PAM sont la recrudescence de la violence et de nouvelles catastrophes naturelles, qui bouleverseraient les moyens d'existence et augmenteraient les besoins en produits alimentaires. Le report des élections prévues fin 2015 et début 2016, en même temps que les faiblesses gouvernementales, institutionnelles et structurelles, pourraient aussi affecter la mise en œuvre des activités; la violence entraverait les livraisons de produits alimentaires, les grèves réduiraient le nombre de jours d'école, et l'instabilité politique limiterait le renforcement des capacités.
23. Une évaluation des risques est effectuée chaque année et analysée lors de l'examen des performances réalisé en milieu et en fin d'année. La planification intègre des mesures d'atténuation des risques. Le PAM participe à une mission intégrée de maintien de la sécurité et de la stabilité; les conditions de sécurité ont été relativement stables en 2014 et en 2015. Le PAM prévoit d'acheminer les produits jusqu'aux écoles tous les deux mois, en adaptant si nécessaire les dates de livraison en fonction des violences ou des grèves, afin de réduire les ruptures d'approvisionnement.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	19 013	8 778 780	
Légumes secs	4 753	2 015 357	
Huile et matières grasses	1 602	1 698 737	
Autres	864	1 255 771	
Total, produits alimentaires	26 232	13 748 645	
Transport extérieur		2 819 858	
Transport terrestre, entreposage et manutention		6 964 360	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		4 612 066	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		28 144 929	28 144 929
Transferts de type monétaire		695 280	
Coûts connexes		187 753	
Transferts de type monétaire, et coûts connexes		883 033	883 033
Développement et augmentation des capacités		832 900	832 900
Coûts opérationnels directs			29 860 862
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			8 180 921
Total des coûts directs du projet			38 041 783
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			2 662 925
COÛT TOTAL POUR LE PAM			40 704 708

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	2 564 915
Agents des services généraux	1 845 606
Prime de danger et indemnités locales	425 760
Total partiel	4 839 281
Dépenses de fonctionnement et autres	1 170 240
Dépenses d'équipement	478 000
Sécurité	528 000
Voyages et transports	993 400
Études préalables, évaluations et suivi¹	175 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	8 180 921

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont menées par le personnel du bureau du pays les coûts sont inclus dans les rubriques "Dépenses de personnel et frais connexes" et "Voyages et transport".

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes	Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet	Les partenaires (Gouvernement, organisations non gouvernementales [ONG] et écoles) s'engagent davantage en faveur de la prise en compte de la problématique hommes-femmes.
Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité	Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation) Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)	Les partenaires (Gouvernement, ONG et écoles) s'engagent davantage en faveur de la prise en compte de la problématique hommes-femmes. La situation politique et les conditions de sécurité n'ont pas d'incidence directe sur les écoles.
Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats	Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement) Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires	Les partenariats sont plus efficaces et plus fiables. Des synergies sont établies dans le cadre des partenariats. Les partenariats avec les autorités revêtent une forme officielle.



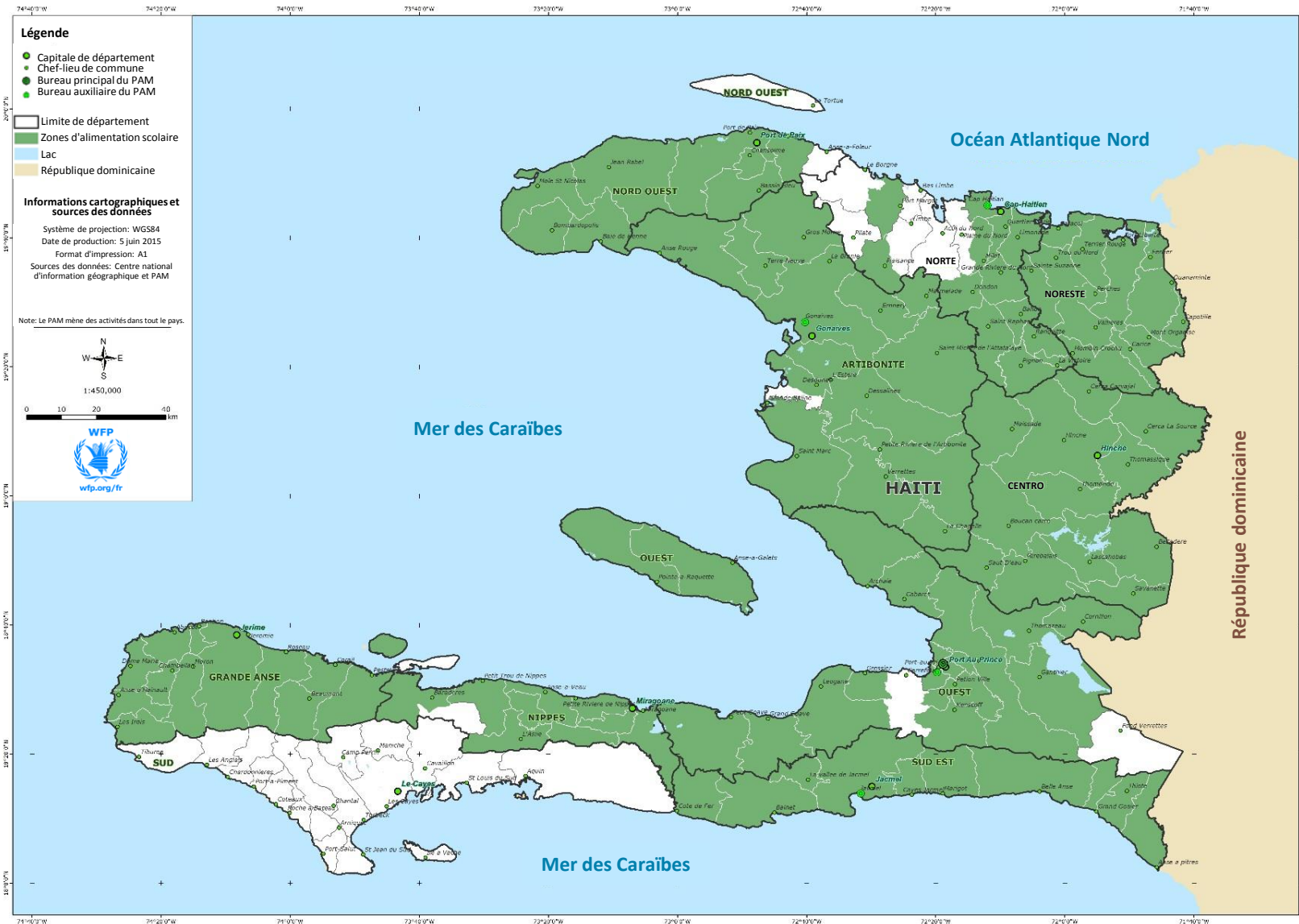
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Effet direct 4.1 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation	Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux de passage en classe supérieure des garçons dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux de passage en classe supérieure des filles dans les écoles primaires aidées par le PAM Taux de passage en classe supérieure dans les écoles primaires aidées par le PAM	L'infrastructure scolaire est adéquate et l'enseignement de qualité. Des interventions complémentaires sont disponibles. Le Gouvernement augmente le budget consacré à l'éducation. Le salaire des enseignants et du personnel des écoles est versé en temps voulu. Aucune grève ne se produit.
Effet direct 4.2 Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire	Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments Prévalence de l'anémie ferriprive chez les écoliers (en %, Hb<115g/l chez les enfants âgés de 5 à 11 ans, Hb<120g/l chez les enfants âgés de 12 à 14 ans) Prévalence de l'anémie ferriprive chez les garçons scolarisés (en %, Hb<115g/l chez les enfants âgés de 5 à 11 ans, Hb<120g/l chez les enfants âgés de 12 à 14 ans) Prévalence de l'anémie ferriprive chez les filles scolarisées (en %, Hb<115g/l chez les enfants âgés de 5 à 11 ans, Hb<120g/l chez les enfants âgés de 12 à 14 ans)	Des aliments fortifiés et enrichis (micronutriments en poudre) sont disponibles. Des produits frais sont disponibles pour les repas scolaires.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 4.3</p> <p>Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire</p>	<p>Indice de capacité nationale: alimentation scolaire</p> <p>Stratégie de transfert des responsabilités élaborée et mise en œuvre [1= non achevée; 2= partiellement achevée; 3= achevée]</p>	<p>Des ressources sont disponibles en quantité suffisante à l'extérieur et en interne, ce qui permet de ne pas réorienter les activités de développement des capacités vers des interventions d'urgence.</p>
<p>Effet direct 4.4</p> <p>Nouvelles possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses</p>	<p>Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</p>	<p>Des partenaires sont capables de gérer les producteurs agricoles et d'accroître leur production.</p> <p>Les bons résultats de 2014 se maintiennent et le réseau de producteurs s'amplifie.</p> <p>Il est possible d'acheter de nouveaux produits de base, comme des haricots ou du maïs.</p>
<p>Produit 4.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de jours de distribution de repas, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p>	<p>Les contributions allouées au PAM par les donateurs sont disponibles en temps voulu et en quantité suffisante.</p> <p>Le PAM dispose de capacités de transport adéquates.</p>
<p>Produit 4.2</p> <p>Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p> <p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p>	<p>Des ressources sont disponibles en quantité suffisante, ce qui permet de ne pas réorienter le financement destiné aux activités de développement des capacités vers des interventions d'urgence.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
	Nombre d'agents de district, d'enseignants et de membres de la communauté formés avec le soutien du PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et les domaines liés aux aspects techniques, aux stratégies et à la gestion	
Produit 4.3 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés	Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue	Du matériel adéquat est disponible et le système de conseil fonctionne.
Produit 4.4 Spécifique au projet Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants	Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes) Nombre de petits exploitants ayant bénéficié d'un appui	Le mauvais temps ne perturbe pas les récoltes. Les prix des produits alimentaires restent stables et compétitifs.
Produit 4.5 Propre au projet Modèles d'alimentation améliorés appliqués	Apport effectif en kilocalories pour chaque repas, par jour et pour chaque type de modèle de programme de repas scolaires par rapport à l'apport prévu Proportion d'écoles pilotes qui ont amélioré leur modèle d'alimentation	Le mauvais temps ne perturbe pas les récoltes. Les prix des produits alimentaires restent stables et compétitifs.

Zones d'alimentation scolaire



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNCS	Programme national de cantines scolaires
SABER	Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation